

## ATTESTATION DE CONFORMITE

Les essais sont effectués conformément aux dispositions de la norme NF D 60-013  
Et aux exigences de l'arrêté du 25 juin 1980 modifié (art. AM 18)

N° 18679-15

Valable jusqu'au 03/04/2020

### Protocole d'évaluation de l'allumabilité des meubles rembourrés Revêtements et rembourrages

A la demande de : VESCOM BV  
St Jozefstraat 20  
5753 AV Deurne  
PAYS BAS

Marque commerciale : Collection vinyle ameublement

<b>Description sommaire</b> Selon information Fournis par le distributeur	:	Revêtement en tissu: Tricot coton / PES enduit de PVC plastifié	<b>Rembourrage en mousse :</b> <b>type CME 42200 de polyuréthane</b> <b>ignifugée</b>
<b>Masses surfaciques</b> <b>Epaisseur</b> <b>Coloris</b>		800 ± 50g/m <sup>2</sup> 1,1 ± 0,1 mm Divers	Mousse masse volumique : 42 kg/m <sup>3</sup> - Epaisseur : 75 mm jaune

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé n° :18679-15 du 03/04/2015

**Les longueurs latérales détruites maximales sur le dossier et l'assise sont ≤ à 200 mm**  
**La perte de masse est ≤ 300 g.**

Les résultats de l'assemblage (revêtement et rembourrage) décrit ci-dessus est conforme aux  
exigences de l'arrêté du 25 juin 1980 modifié (art. AM18)

Cette attestation de conformité atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits  
similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.  
La reproduction de cette attestation de conformité n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Fait à Vert le Petit, le 03/04/2015

**Le Chef de Laboratoire**  
**"Essais au Feu"**

  
**H BARBIER**

**Le Responsable de l'essai**

  
**M LUKUSA**

## RAPPORT D'ESSAI

N°18679 - 15

### REACTION AU FEU SELON LA NORME NF D 60 013

#### Protocole d'évaluation de l'allumabilité des meubles rembourrés Source d'allumage équivalente à un coussin de papier de 20 g enflammé

#### Revêtements et rembourrages

A la demande de VESCOM BV  
St Jozefstraat 20  
5753 AV Deurne  
PAYS BAS

Marque commerciale : Collection vinyle ameublement

Description sommaire :

Selon information Fournis par le distributeur	Revêtement en tissu: Tricot coton / PES enduit de PVC plastifié	Rembourrage en mousse : type CME 42200 de polyuréthane ignifugée
Masses surfaciques Epaisseur Coloris	800 ± 50g/m <sup>2</sup> 1,1 ± 0,1 mm Marron, Jaune, Blanc	Mousse masse volumique : 42 kg/m <sup>3</sup> - Epaisseur : 75 mm jaune

Date de réception des échantillons : 29/01/2015 (essai 1) et 19/03/2015 (essais 2 et 3)

Date du rapport : 03/04/2015

Ce rapport d'essai atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 pages.

RE. N°18679-15

Comme spécifié par la norme NF D 60 - 013, les essais ont été réalisés pour une source d'allumage équivalente à un coussin de papier de 20 g.

Les éprouvettes ont été réalisées avec le revêtement et le rembourrage transmis par le client

Le revêtement a fait l'objet, au préalable, d'un essai de vieillissement accéléré conformément Aux normes NF D 60-013 et ISO 11379

### RESULTATS DES ESSAIS

Date des essais : 12/03/2015

<b>Durée d'application de la flamme : 120s</b>			
<b>Exposition de la flamme : en surface de l'assise du siège</b>			
	Résultats: Siège 1	Résultats : Siège 2	Résultats: Siège 3
Coloris	Marron	Jaune	Blanc
Perte de masse (g)	113	40	80
Distances latérales détruites <u>sur le dossier</u> de part et d'autre de l'axe médian (mm)	100/ 130	70 / 90	90 / 180
Distances latérales détruites <u>sur l'assise</u> de part et d'autre de l'axe médian (mm)	120 / 200	60 / 70	80 / 150

**Observation** : Fumées moyennes

Temps d'extinction de flamme après retrait du bruleur : Siège 1 = 8min – Siège 2 = 3min – Siège 3 = 5min

Fait à Vert le Petit, le : 03/04/2015

**Le Chef de Laboratoire**  
**"Essais au Feu"**

  
**H. BARBIER**

**Le Responsable de l'essai**

  
**M. LUKUSA**

Les résultats des essais mentionnés ci-dessus se rapportent uniquement à l'allumabilité de la combinaison de matériaux dans des conditions d'essai particulières ; ils n'ont pas pour objet de servir à évaluer la totalité des risques d'incendie potentiels des matériaux utilisés.



## RAPPORT D'ESSAI

N°18679 - 15

### REACTION AU FEU SELON LA NORME NF D 60 013

#### Protocole d'évaluation de l'allumabilité des meubles rembourrés Source d'allumage équivalente à un coussin de papier de 20 g enflammé

#### Revêtements et rembourrages

**A la demande de** VESCOM BV  
St Jozefstraat 20  
5753 AV Deurne  
PAYS BAS

**Marque commerciale** : **Collection vinyle ameublement**

**Description sommaire** :

Selon information Fournis par le distributeur	Revêtement en tissu: Tricot coton / PES enduit de PVC plastifié	<b>Rembourrage en mousse :</b> <b>type CME 42200 de polyuréthane ignifugée</b>
<b>Masses surfaciques</b> <b>Epaisseur</b> <b>Coloris</b>	800 ± 50g/m <sup>2</sup> 1,1 ± 0,1 mm Marron, Jaune, Blanc	Mousse masse volumique : 42 kg/m <sup>3</sup> - Epaisseur : 75 mm jaune

**Date de réception des échantillons : 29/01/2015 (essai 1) et 19/03/2015 (essais 2 et 3)**

**Date du rapport : 03/04/2015**

Ce rapport d'essai atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 pages.

RE. N°18679-15

Comme spécifié par la norme NF D 60 - 013, les essais ont été réalisés pour une source d'allumage équivalente à un coussin de papier de 20 g.  
Les éprouvettes ont été réalisées avec le revêtement et le rembourrage transmis par le client  
Le revêtement a fait l'objet, au préalable, d'un essai de vieillissement accéléré conformément Aux normes NF D 60-013 et ISO 11379

### RESULTATS DES ESSAIS

Date des essais : 12/03/2015

<b>Durée d'application de la flamme : 120s</b>			
<b>Exposition de la flamme : en surface de l'assise du siège</b>			
	Résultats: Siège 1	Résultats : Siège 2	Résultats: Siège 3
Coloris	<b>Marron</b>	<b>Jaune</b>	<b>Blanc</b>
Perte de masse (g)	<b>113</b>	<b>40</b>	<b>80</b>
Distances latérales détruites <u>sur le dossier</u> de part et d'autre de l'axe médian (mm)	<b>100/ 130</b>	<b>70 / 90</b>	<b>90 / 180</b>
Distances latérales détruites <u>sur l'assise</u> de part et d'autre de l'axe médian (mm)	<b>120 / 200</b>	<b>60 / 70</b>	<b>80 / 150</b>

**Observation :** Fumées moyennes

Temps d'extinction de flamme après retrait du bruleur : Siège 1 = 8min – Siège 2 = 3min – Siège 3 = 5min

Fait à Vert le Petit, le : 03/04/2015

**Le Chef de Laboratoire**  
"Essais au Feu"

  
**H. BARBIER**

**Le Responsable de l'essai**

  
**M. LUKUSA**

Les résultats des essais mentionnés ci-dessus se rapportent uniquement à l'allumabilité de la combinaison de matériaux dans des conditions d'essai particulières ; ils n'ont pas pour objet de servir à évaluer la totalité des risques d'incendie potentiels des matériaux utilisés.